



DEPARTEMENT DE LA MANCHE

Commune de VAINS

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL MUNICIPAL**

RÉUNION DU 08 AVRIL 2015

Le huit avril deux mille quinze à dix-neuf heures, le conseil municipal régulièrement convoqué s'est réuni en mairie de Vains, en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Olivier DEVILLE, Maire.

Présents, membres excusés et pouvoir :

THÉAULT Chantal	MONTÉCOT Sandrine	MIMART Sylvain
MANNEHEUT Marie-Josèphe	JOUENNE Abel	DEVILLE Olivier
GUISSE Édith	LECHARTIER Sébastien	CLÉMENT Patrick
HERNOT Valérie	DADU Jacques	FAGUAIS François
GEERTS Danièle	LECOLAZET Didier	HEUDES Thierry, excusé pouvoir à P. Clément

Secrétaire de séance : *Élue conformément à l'article L.2121-15 du CGCT :* Mme MANNEHEUT

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 14

Nombre de suffrages exprimés : 15

Convocation : 31/03/2015

Affichage : 20/04/2015

Le quorum étant atteint, le conseil municipal peut valablement délibérer.

Les procès-verbaux des séances du 23 février et du 16 mars seront approuvés ultérieurement.

ORDRE DU JOUR

Compte rendu des décisions prises en vertu des dispositions de l'article L.2122-22 du CGCT

Bâtiments route des Granges : Lancement de l'opération :

- Assistance à maîtrise d'ouvrage
- Consultation pour la maîtrise d'œuvre

Budget Eau : Emprunt pour financement des travaux de renouvellement du réseau d'eau

Questions diverses

Compte rendus des décisions prise en vertu des dispositions de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales (délibération n° 2015 03 16-01)

20/03 : Arrêté n°20150323-01 portant désignation de l'avocat et précisant les procédures. Cet arrêté complète la délibération n°20141215-01 du conseil municipal.

Bâtiments route des Granges : lancement de l'opération assistance à maîtrise d'ouvrage et consultation pour la maîtrise d'œuvre (délibération n°20150408-02)

Monsieur le Maire présente le projet dans sa phase 1 proposé par le CDHAT.

Monsieur Jouenne entre à 19h10.

Monsieur le Maire expose les différents plans de financement de cette phase 1. A l'issue de cette présentation, les précisions suivantes doivent être apportées par le CDHAT pour répondre aux questions du conseil municipal :

- Le tableau d'amortissement est calculé sur une durée de 40 ans alors que le plan de financement prévoit une durée de 35 ans : réajuster le tableau ou le plan de financement
- Le prêt PLUS est-il capé ?
- Le plan de financement prévoit la Taxe Foncière sur les propriétés bâties comme recette. Or, la commune est propriétaire donc elle versera ce qu'elle percevra de taxes foncières.
- Des subventions pour la construction de parking public peuvent-elles être octroyées ?
-

Monsieur le Maire invite le conseil municipal à délibérer sur le lancement de la phase 1, de missionner le CDHAT pour la poursuite de l'opération avec l'assistance à maîtrise d'oeuvre et de lancer la consultation pour la maîtrise d'ouvrage (architecte).

Après avoir entendu les exposés et en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité d'approuver la phase 1 qui se décompose en réhabilitation de 4 logements locatifs avec jardin et l'aménagement de 10 places de stationnement ; d'ajouter à la phase 1, la destruction du bâtiment de stockage et d'empierrement de l'espace disponible pour permettre le stationnement temporaire ; de missionner le CDHAT pour l'assistance à maîtrise d'oeuvre et de lancer la consultation pour la maîtrise d'ouvrage.

Finance : budget eau : emprunt pour financement des travaux de renouvellement du réseau d'eau

M Deville rappelle au conseil municipal que le marché relatif au renouvellement du réseau d'eau potable se décompose en une tranche ferme et deux tranches conditionnelles. Il informe le conseil municipal que des établissements bancaires seront prochainement sollicités pour effectuer des simulations d'emprunts dans le but de réaliser l'ensemble des trois tranches.

Questions diverses

Prochain conseil municipal : Lundi 27 avril à 20h30.

L'ordre du jour étant épuisé, plus aucun membre du conseil municipal ne demande la parole, la séance est levée à 20h45.

La présente séance contient deux délibérations numérotées 2015 04 08-01 à 2015 04 08-02.



Olivier DEVILLE	
Patrick CLÉMENT	
Jacques DADU	
François FAGUAIS	
Danièle GEERTS	
Édith GUISSÉ	
Valérie HERNOT	
Thierry HEUDES	Absent
Abel JOUENNE	
Sébastien LECHARTIER	
Didier LECOLAZET	
Marie-Jo MANNEHEUT	
Sylvain MIMART	
Sandrine MONTÉCOT	
Chantal THÉAULT	